

Les origines de l'ARDF

1986-1994

Céline Dubé, CND



Dans la foulée de l'Année internationale de la femme en 1975 et de la Décennie des femmes de 1976 à 1986, les religieuses ont répondu à l'invitation de l'Union internationale des Supérieures générales (UISG) de participer à ce grand mouvement visant «à mieux s'informer de la condition féminine dans la société et dans l'Église afin que les femmes puissent assumer pleinement leur rôle spécifique dans l'édification d'un monde meilleur». Aussi, au Canada francophone, un *Groupe de travail sur la condition de la femme* est créé; les membres se réunissent une fois l'an pour réfléchir ensemble et se donner une orientation en

lien avec les réalités vécues par les femmes. À la fin de la Décennie, l'UISG avise les Congrégations qu'elle ne mène plus ce travail. Alors, les deux sœurs Letourneau, NDPS, jusque là animatrices, démissionnent. Une décision doit être prise: soit rentrer chacune dans sa congrégation, soit continuer le travail ensemble? Sœur Nellie Lebel, RSR, prend l'initiative de convoquer les membres pour en discuter, en précisant que chaque répondante doit arriver à cette rencontre avec l'avis de la Supérieure qui la mandate.

Assemblée générale de 1986: des choix difficiles

conscience féministe

Lors de l'assemblée de Drummondville, les participantes concrétisent leur désir de continuer le travail ensemble. Sur le champ, la décision est prise de former une association incorporée civilement au Canada ayant des Statuts et règlements et un Conseil élu pour l'animation et l'administration. Une demande d'affiliation à la Conférence religieuse canadienne (CRC-N) est acceptée, condition mentionnée par quelques Supérieures pour continuer de nommer une répondante. Ce compromis pour garder tout notre monde implique également, selon Sœur Rita Montreuil, SSA, secrétaire générale de la CRC-N, que les membres soient uniquement des religieuses. Choix déchirant! Malgré cette contrainte, nous voulons continuer de travailler étroitement avec les femmes laïques, particulièrement avec des groupes de femmes déjà constitués.

libération ou promotion

recherche-action

À l'occasion de l'adoption des Statuts et règlements, des débats portèrent sur le nom de l'Association. Une liste de douze noms possibles affiche des accents différents: la reconnaissance du rôle de la femme ou celle des droits des femmes; la justice au féminin; condition des femmes ou de la femme... Finalement, c'est l'Associa-

tion des religieuses pour la promotion des femmes qui fait consensus.

Dès l'époque du Groupe de travail, des comités régionaux ont été créés, car les répondantes ressentent le besoin de travailler ensemble pour sensibiliser leurs congrégations. À Montréal, dès 1979, l'Office des religieux et religieuses confie à Monsieur Robert Beaupré le mandat de rassembler un comité diocésain formé d'une religieuse par congrégation. Très tôt, le comité rejoint les rangs des répondantes au Groupe de travail et continue d'organiser des activités pour l'ensemble des congrégations de Montréal et ce, même après 1986. Petit à petit, les Sœurs de Québec et des autres régions créeront leur propre organisation.

IMPACTS réciproques: ARPF et communautés religieuses

Un défi initial: développer un lien de confiance tant avec la CRC-N qu'avec les différentes communautés. La transparence nous a bien servi: le Secrétariat de la CRC-N assumait le service des envois postaux et gardait les documents officiels aux archives. Aussi les membres de l'ARPF étaient heureuses de consolider des liens de solidarité entre elles pour la cause des femmes. Un autre impact des répondantes: lors des décisions capitulaires, dès 1990, quelques congrégations ont changé l'appellation de «supérieure» pour celle d'«animatrice de la Congrégation». Une façon de mieux mettre en évidence la mutualité entre les Sœurs!

leadership
circulaire

En mars 1987, la CRC-N publiait un énoncé de valeurs pour inspirer les actions à venir des Congrégations religieuses en matière de condition féminine. Les valeurs d'égalité, de communion, de co-responsabilité et de mutualité entre hommes et femmes constituaient la ligne directrice de ce texte qui invitait à changer les pratiques.

Impacts réciproques: ARPF et groupes de femmes

Se rapprocher des groupes de femmes n'allait pas de soi. Il s'agissait de s'intégrer, de partager luttes et espoirs sans prendre le leadership. En devenant membre associative de la Fédération des femmes du Québec en 1993, l'ARPF a pu participer au Groupe des treize qui réunissait les responsables des groupes nationaux de femmes pour faire l'analyse de la conjoncture et prévoir des stratégies d'action. Excellente école de formation et bon contact qui font tomber les préjugés de part et d'autre. La présidente de l'ARPF a aussi été invitée à marrainer la campagne de financement de l'R des Centres de femmes et de l'Association des aides familiales du Québec.

De grands événements célébrés ensemble ont entretenu ce souffle extraordinaire: le 50^e anniversaire du vote des femmes québécoises (1990); le premier Sommet mondial tenu à Montréal en juin 1990 sur «Les femmes et les multiples dimensions du pouvoir». L'énergie était à son comble,

en 1992, au Forum national des femmes «Un Québec féminin pluriel» pour un projet féministe de société.

Impacts réciproques: ARPF et femmes en Église

Durant ces années, l'ARPF a développé des connivences avec les femmes en Église, particulièrement avec le Réseau des répondantes diocésaines, avec L'autre Parole et, à partir de 1992, avec le Réseau œcuménique des femmes du Québec (ROF/WEN).

Il faut rappeler la parution de Souffles de femmes, lectures féministes de la religion, en 1989, ouvrage pluridisciplinaire sous la direction de Monique Dumais, théologienne, et Marie-Andrée Roy, sociologue. Un autre ouvrage Femmes et pouvoir dans l'Église, en 1991, un collectif sous la direction d'Anita Caron, a beaucoup affiné notre analyse et nos perceptions de femmes chrétiennes. Une recherche universitaire «Femmes, formation théologique et emplois», commandée par l'ARPF et dirigée par Anita Caron et Marie-Andrée Roy du Centre de recherches féministes de l'Université de Québec à Montréal, a donné lieu à plusieurs rencontres organisées par l'ARPF dans différentes régions du Québec.

Ce qui ressort de cette période

À la fin de cette étape, le Conseil de direction de l'ARPF propose aux répondantes de relever trois défis: aller plus loin dans la conscientisation des congrégations, développer une spiritualité féministe et se solidariser avec les femmes les plus vulnérables. De 1986 à 1994, le dynamisme des femmes portait l'Association. Une période d'effervescence et d'éveil au projet de société féministe et à notre condition de femmes en Église.



Intégration féministe

1994-2000

Françoise Gagnon, NDBC
Cisèle Ampleman, SA

Un mouvement majeur vécu par l'Association

La période de 1993 à 1998 a été marquée par un travail de démocratisation de l'Association dans le but de se donner une organisation et un fonctionnement plus circulaires, des rapports moins hiérarchiques donc plus horizontaux favorisant un plus grand sens de l'appartenance et une plus grande prise en charge. Pour ce faire, l'assemblée générale 1994 a été l'occasion d'une réflexion sur le leadership féministe. Cette démarche a été prolongée, l'année suivante, par une enquête menée sur la vie démocratique de l'Association.

Un tel brassage a induit des modifications notables dans le fonctionnement et dans le langage au sein de l'Association, modifications consignées dans une version mise à jour des Statuts et règlements. L'ARPF est effectivement passée d'un vocabulaire hiérarchique à un vocabulaire horizontal; par exemple, le conseil de direction est devenu l'équipe de coordination et la présidente a désormais été nommée coordonnatrice.

Le fonctionnement de l'assemblée générale a suivi. On y a opéré le passage du Code Morin strict à une manière plus souple conduisant à la prise de décisions par consensus, à un mode davantage axé sur le processus plutôt que sur des procédures. Le processus d'élection s'est démocratisé, faisant appel à des mises en candidature appuyées formellement par deux membres.

Orientations, membership, communications

Deux autres décisions majeures ont été prises à cette même époque: celle de tra-

vailer la visée de l'Association et celle de l'élargissement du membership. Sur ce dernier point, outre les déléguées mandatées par leur congrégation, l'ARPF a accepté l'adhésion de membres individuelles afin de reconnaître et de soutenir la conviction et l'engagement féministe d'un grand nombre de religieuses.

La définition de la visée de l'Association a fait l'objet d'une recherche collective à l'occasion de l'assemblée générale de 1997. On y a reconnu que la pertinence et la force de l'Association résidaient dans son alliance avec des réseaux féministes. On s'y est engagé à poursuivre le processus de conscientisation au vécu d'oppression des femmes, à participer à la transformation des rapports inégalitaires entre les femmes et les hommes et à contribuer à bâtir une société et une Église où la dignité, l'égalité et l'autonomie des femmes seraient reconnues et respectées.

C'est également à cette époque que l'Association a raffiné ses outils de communication. Le bulletin assumé pendant de nombreuses années par Nellie Lebel, RSR, a été provisoirement pris en charge par l'une ou l'autre région pendant qu'était étudié le projet d'un bulletin produit de façon professionnelle par une équipe de rédaction. Ce bulletin Reli-femmes est né en 1996.

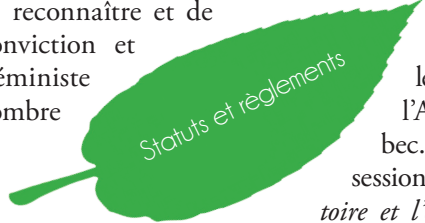
Des thématiques et des concertations

Dans la deuxième moitié de la décennie 1990, l'accent a été mis particulièrement sur la violence, l'oppression et la domi-

nation des femmes avec la conscience plus vive d'être concernées jusqu'à un certain point par ces problèmes. Ainsi, des membres de l'ARPF ont été directement impliqués dans la conception et l'animation des sessions *Violence en héritage* proposées par le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec. Dans le prolongement de ces sessions, la session *Dieu, l'argent, l'histoire et l'oppression des femmes*, préparée conjointement par l'ARPF, le Réseau des répondantes diocésaines, le Réseau œcuménique des femmes du Québec (ROF/WEN) et le Réseau des équipes de Violence en Héritage, a été donnée à deux reprises, en 1994 et en 1997.

Ainsi conscientisées au vécu d'oppression des femmes, les membres de l'ARPF participent à des événements tels la Marche du Pain et des roses, portant les revendications du mouvement des femmes. Et plus, une membre de l'Association est élue au Conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec et participe à la Coalition des femmes contre la pauvreté, ancêtre de la Coordination DU QUÉBEC de la Marche mondiale des femmes.

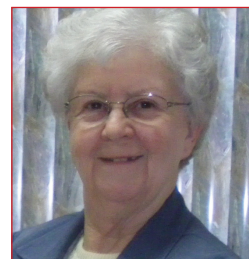
Outre la participation au mouvement des femmes dans la société, l'ARPF manifeste son ouverture à d'autres groupes de femmes croyantes. Ainsi, l'ARPF contribue activement à la mise sur pied de l'Intergroupe des femmes chrétiennes féministes dont elle assume une part du leadership. L'Association est résolument entrée dans le mouvement des femmes et y poursuit son parcours.



Sous le signe de l'alliance

2000-2008

Pierrette Bertrand, OFSJ



L'Association des Religieuses pour la promotion des Femmes entre dans le 21^e siècle à une période exaltante de l'histoire: la Marche Mondiale des Femmes de l'an 2000 avec le rassemblement mondial à New York et le dépôt des revendications de la MMF, le Sommet des Peuples à Québec contre la mondialisation néo-libérale, le Forum social mondial de Porto Alegre... En Église, Virage 2000 et le Jubilé 2000 mobilisent les femmes contre les pratiques discriminatoires d'inégalité et d'exclusion à leur égard. Le Congrès de Dublin (WOW) concernant l'ordination des femmes suscite réflexion et réaction sur les ministères ordonnés.

Défi de leadership

Dans ce contexte, le renouvellement de l'équipe de coordination nationale s'avère un défi. Des femmes actives et engagées ont milité avec ardeur ces dernières années; elles entendent bien continuer au sein de l'Association, mais n'en convoient pas le leadership. De plus, le vieillissement dans les congrégations religieuses provoque la rétention de leur personnel apte aux charges communautaires d'animation et d'administration. L'impact de la situation oblige l'équipe nouvellement élue à repenser le fonctionnement de l'Association: fréquence et durée des rencontres de l'équipe de coordination nationale, répartition des responsabilités avec les régions... Une politique des communications est élaborée



de façon à faciliter les interventions publiques.

Création d'alliances citoyennes

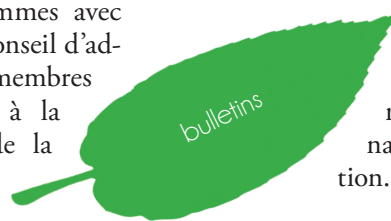
La période 2000-2008 est vécue sous le signe de la citoyenneté en solidarité avec d'autres groupes féministes. En 2002, l'ARPF rentre à nouveau formellement dans le vaste réseau des femmes avec l'élection d'une membre au conseil d'administration de la FFQ. Des membres de l'Association reviennent à la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF). Elles joignent la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS) et le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII).

Les retombées de ces collaborations sont positives. D'abord, la crédibilité des congrégations religieuses dans leur identité est reconnue par la société civile et l'information de première ligne nous est assurée. Enfin, notre appartenance aux divers réseaux teinte nos plans d'action et renforce l'engagement.

Régionalisation

Un constat s'impose: la force de l'ARPF réside dans l'engagement de ses membres. L'équipe de coordination nationale encourage et promeut les alliances régionales. Ainsi, chacune des huit régions,

s'organise avec beaucoup d'autonomie et élabore son programme d'activités en regard des préoccupations régionales en lien avec le plan d'action de l'ARPF. Les alliances se bâtissent à la couleur des régions et les engagements se prennent avec des femmes du milieu. Une rencontre annuelle des équipes régionales est alors instaurée en vue de faciliter l'échange entre les responsables de régions et de renforcer la coordination de l'Association.



D'autres défis

La diversité des cultures et des religions, dans notre milieu québécois, principalement dans les grandes villes, a soulevé des débats publics dans les années 2007-2008. L'ARPF organise des journées de formation sur les accommodements raisonnables et le port de symboles religieux dans les lieux publics. En 2008, le débat se déplace vers la laïcité de l'État pour un « vivre ensemble » harmonieux.

La prostitution et la traite humaine font également l'objet d'un apprentissage au lobbying comme moyen d'influencer les décideurs politiques. Le réseautage avec des groupes spécialisés comme CLES et CATHII habilite les membres à la prévention auprès des jeunes.

À chaque époque, ses défis... et l'ARPF est fière de travailler à les relever.